

Objet : Délégation de fonctions à Damien Ancrenaz, conseiller délégué chargé de l'implication citoyenne, du rayonnement et de la communication

Le président de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération, il convient de donner délégation aux membres du Bureau,

Vu l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer aux vice-présidents l'exercice d'une partie de ses fonctions et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du Bureau,

Vu le procès-verbal relatif à l'élection du président et des vice-présidents de Grand Chambéry du 9 avril 2026,

Vu le procès-verbal relatif à l'élection des autres membres du Bureau de Grand Chambéry du 23 avril 2026,

Vu les statuts de Grand Chambéry,

ARRETE

Article 1 : les fonctions relatives à l'implication citoyenne, au rayonnement et à la communication, sont déléguées, sous la surveillance et la responsabilité du président, pour la durée du mandat 2026-2032, à Damien Ancrenaz, conseiller délégué auprès de :

- en matière d'implication citoyenne : Christian Berthomier, vice-président chargé de l'appui aux communes, de la mutualisation et de la participation citoyenne,
- en matière de rayonnement de l'agglomération : Alexandre Gennaro, vice-président chargé des grands équipements et des relations avec les clubs sportifs, et Damien Regairaz, vice-président chargé du tourisme, de la ruralité, de l'agriculture et du rayonnement de l'agglomération,
- en matière de communication : Thierry Repentin, président,

Article 2 : la délégation recouvre l'appui aux vice-présidents mentionnés à l'article 1 dans la limite des fonctions mentionnées à l'article 1, notamment :

- en matière d'implication citoyenne :
 - o la définition et le pilotage de la participation citoyenne en lien avec les vice-présidents, conseillers délégués, communes et populations concernés,
- en matière de rayonnement de l'agglomération :
 - o la définition de la politique de rayonnement de l'agglomération,
 - o l'actualisation du dispositif « sport et rayonnement »,
 - o le développement des actions concourant au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération,

Article 3 : en matière de communication, la délégation recouvre notamment :

- la définition de la stratégie de communication de la Communauté d'agglomération,
- le suivi des éditions (magazine, lettre d'information), du site internet, de l'affichage et des réseaux sociaux,
- les relations liées à la communication institutionnelle avec les communes, les acteurs et les partenaires,

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

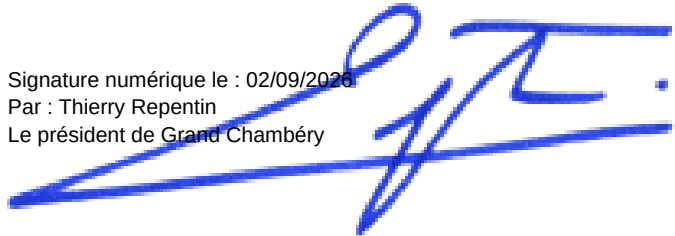
Article 4 : la délégation emporte signature :

- des pièces et actes engageants juridiquement relatifs aux domaines mentionnés :
 - o à l'article 2, en cas d'absence ou d'empêchement des vice-présidents mentionnés à l'article 1,
 - o à l'article 3,
- des pièces et actes non engageants juridiquement relatifs aux domaines mentionnés :
 - o à l'article 2,
 - o à l'article 3,

Article 5 : le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et fera l'objet des mesures de publicité prévues par les lois et règlements en vigueur.

Fait à Chambéry,

Signature numérique le : 02/09/2026
Par : Thierry Repentin
Le président de Grand Chambéry

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to Thierry Repentin, the President of Grand Chambéry. The signature is written over the printed text of the signature block.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Arrêté du Président I-Parapheur (Réglementaire)

Numéro attribué à l'acte :

2026-103A

Objet de l'acte : Délégation de fonctions à Damien Ancrenaz, conseiller délégué chargé de l'implication citoyenne, du rayonnement et de la communication

Classification Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 4 - Delegation de fonctions 2 - Délégation de fonctions à un élu 2 - Autres délégations

Date de l'acte :

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20260902-lmc1H35917H1-AR

Identifiant unique de l'acte : lmc1H35917H1

Date de transmission en Préfecture : 04 septembre 2026

Date de réception en Préfecture : 04 septembre 2026

Date de publication sur le site internet: vendredi 04 septembre 2026